



## **COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

---

*Consultation sur le prochain Plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté :*

**«On ne veut pas la charité, on veut la justice sociale ! »**

Saint-Jérôme, 20 novembre 2009

*Le Collectif des Laurentides pour un Québec sans pauvreté* veut profiter de la venue des ministres Sam Hamad et Lise Thériault à Saint-Jérôme pour manifester son mécontentement face au processus et au contenu de la consultation gouvernementale en cours visant l'élaboration du prochain plan de lutte contre la pauvreté. La manifestation à l'extérieur de l'hôtel Best Western, où se tiennent les consultations pour les Laurentides, vise à donner la parole à ceux qui n'y ont pas été invités, à ceux qui contestent le processus de consultation et à ceux qui vivent la pauvreté.

*Le Collectif des Laurentides pour un Québec sans pauvreté* considère que ces consultations sont «bidons» car le ministre connaît parfaitement les besoins des gens en situation de pauvreté. À la lecture du document de consultation du ministère, on constate qu'il ne contient pas un mot sur les revendications contenues dans une pétition de près de 100 000 signatures qui a été déposée à l'Assemblée nationale le 14 mai dernier. Pourtant, elle mettait de l'avant des revendications de base pour lutter contre la pauvreté :

- Que toutes les personnes aient accès, sans discrimination, à des services publics universels de qualité,
- Que le salaire minimum soit fixé à \$10.66/heure (2009) et révisé annuellement afin qu'une personne seule travaillant 40 heures/sem. sorte de la pauvreté,
- Que les protections publiques soient haussées et ajustées annuellement pour assurer à toute personne un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation, soit \$ 13,462 /an (2008)

**La question de la lutte contre la pauvreté ne peut pas être ramenée à de petites actions locales.** Il faut aller aux sources du problème de la pauvreté. **Sans des politiques publiques fortes qui s'appliquent à tous et toutes et qui améliorent les revenus des personnes en situation de pauvreté,** le prochain Plan d'action gouvernemental risque plus de développer le cynisme que l'espoir de mettre fin aux inégalités.

Tout un groupe de personnes a actuellement de la misère à manger correctement chaque jour alors que l'abolition des catégories à l'aide sociale assurerait de manger plus correctement ! Voilà une mesure que seul l'État peut mettre en place. **Et l'on n'a pas besoin de consultation pour savoir qu'avec 588\$ par mois, une personne seule est en état de survie !**

On sait déjà que les prestations d'aide sociale ne couvrent absolument pas les besoins les plus élémentaires, que le taux actuel du salaire minimum se situe à plusieurs milliers de dollars en deçà du seuil de pauvreté, que les pensions alimentaires pour enfants continuent d'être déduites des prestations d'aide sociale et des prêts et bourses, et qu'il manque au bas mot 50 000 logements sociaux au Québec.

N'y aurait-il pas lieu de revoir les priorités gouvernementales en matière de lutte contre la pauvreté ? Rappelons qu'avec les baisses d'impôts consenties depuis 2000, l'État québécois

se prive d'au moins 9,8 milliards de dollars de revenu annuellement. Le gouvernement répète qu'il n'a pas la capacité de payer pour les services et les programmes sociaux, mais il est lui-même responsable de sa soi-disant incapacité. Évidemment, nous condamnons ce désengagement, qui entraîne une pression supplémentaire vers la diminution des services publics et les hausses de tarifs, en plus de miner la capacité de l'État à agir.

Nous souhaitons, en cette journée du 20 novembre, rappeler au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, monsieur Sam Hamad, que le **gouvernement du Québec à l'obligation**, selon la loi 112, d'amener progressivement le Québec d'ici 2013 au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres. Or, il n'y a rien dans le document gouvernemental soumis en consultation qui laisse entrevoir la possibilité d'atteindre cet objectif.

- 30-

Pierre Dionne Labelle  
Agent de solidarité communautaire, ROCL  
Pierre@roclautentides.com (450) 438-8005